

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (particuliers)

A remplir par les participants (exposants particuliers) à la foire aux puces brocante vide grenier organisée sur la commune de Lanvollon (Côtes d'Armor) par le Comité d'Animation de Lanvollon en vue de la vente ou d'échange d'objets mobiliers usagés dans la limite de **deux participations par an**.

Le non-respect de cette limite pourra entraîner, à l'encontre de son auteur, des poursuites judiciaires pour, notamment, l'exercice d'un travail dissimulé, délit prévu par l'article L.324-9 du code du travail, puni des peines prévues à l'article L.362-3 (trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende).

Je soussigné(e):

• Nom : _____

• Prénom : _____

• Adresse complète : _____

code postal : _____ commune : _____

• Téléphone : _____ ou _____

• Pièce d'identité : (CNI ...) _____ n° _____

Délivrée le : _____ par (autorité) : _____

SOLLICITE MON INSCRIPTION A LA BROCANTE — FOIRE AUX PUCES — TROC ORGANISEE PAR LE
COMITE D'ANIMATION DE LANVOLLON
LE DIMANCHE 23 JUIN 2024 A LANVOLLON
(autorisation janvier 2024 au Comité d'Animation par le Maire de Lanvollon)

Et déclare sur l'honneur, pour l'année 2024 :

Particuliers

- ne pas être commerçant
 - ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
 - ma non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
- (Article R321-9 du Code pénal)

Personne morale

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire

(1) - rayer la mention inutile.

CETTE ATTESTATION DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINTE AU CONTRAT D'ENGAGEMENT